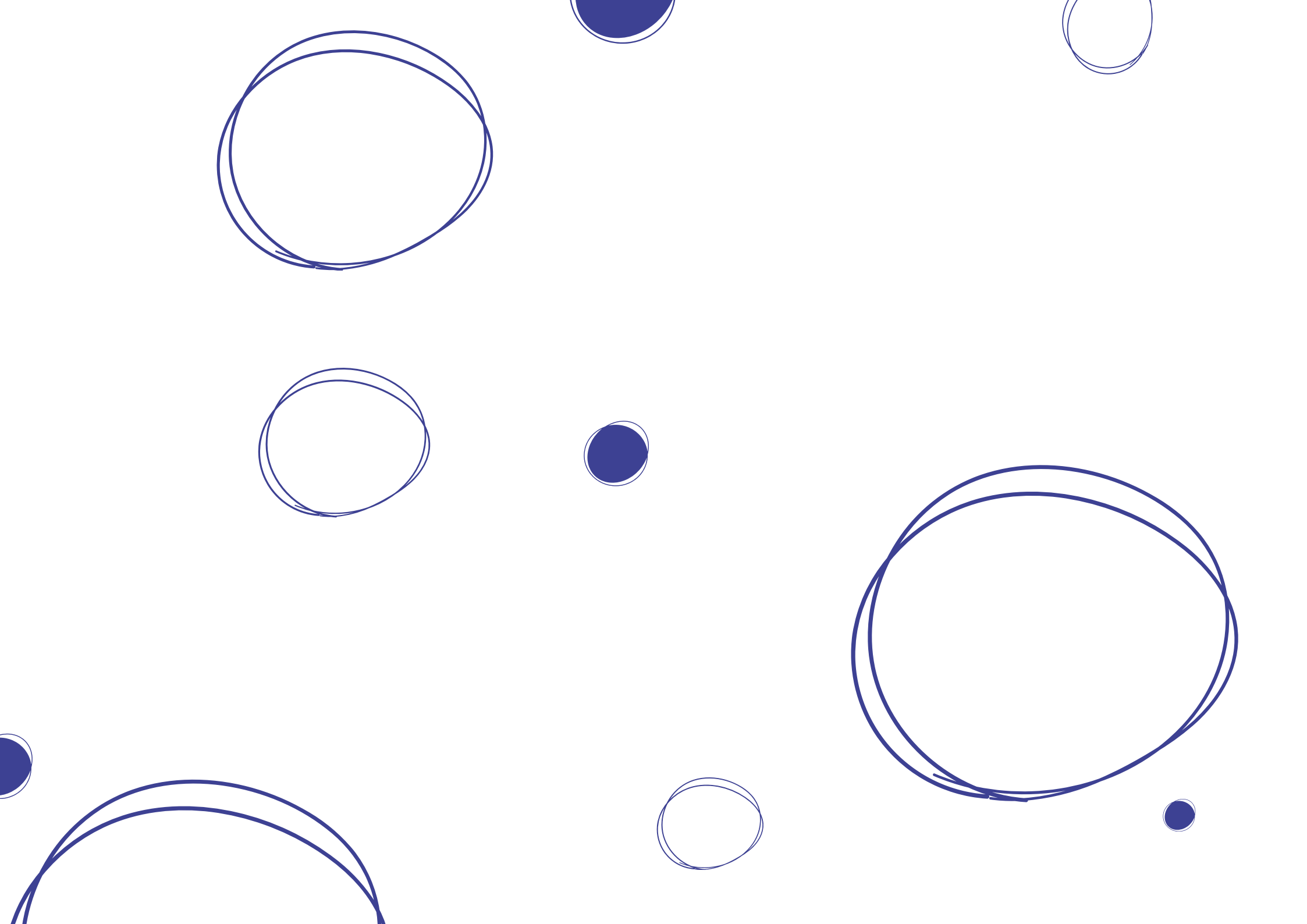




**CENTRE HOSPITALIER
DE DOMME**

2025-2029

PROJET D'ÉTABLISSEMENT



MOT D'INTRODUCTION



Le centre hospitalier de Domme est un acteur de santé reconnu, offrant des soins de qualité à la population du territoire.

Dans une démarche participative, ce projet a mobilisé l'ensemble des acteurs hospitaliers autour d'une vision commune, sur la base d'un diagnostic partagé et d'une grande ambition en termes de service médical rendu.

Un tout nouveau projet d'établissement marque donc une étape importante dans la vie d'un hôpital. Il est l'occasion de construire l'avenir, ensemble, à la lumière des expériences, de l'évolution des besoins de santé, des thérapeutiques et des pratiques professionnelles.

Cette réflexion collective, post-crise sanitaire, mais dans un contexte de gestion de crise permanent, a permis de prendre de la hauteur pour proposer des orientations concrètes de nature à relever les enjeux majeurs pour la santé de la population du territoire, mieux répondre à ses besoins de santé et aux attentes de ses usagers comme des personnels hospitaliers.

L'élaboration de ce projet d'établissement visait également à rétablir la confiance des hospitaliers dans leur hôpital et plus précisément dans le fonctionnement de l'hôpital qui a été mis à rude épreuve au cours de ces dernières années. Il s'agissait d'amener la communauté hospitalière à se projeter, dans un cadre d'exercice qui fasse sens, dans lequel ses valeurs professionnelles sont reconnues et respectées, dans un mode de fonctionnement normalisé, donnant de la visibilité, et lui permettant d'exercer ses nobles métiers avec toute la satisfaction qu'elle est légitime d'en tirer.


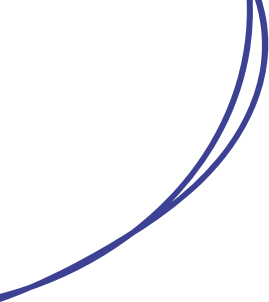
Le sens, c'est celui du soin de qualité, réalisé en toute sécurité dans les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement des patients qui lui sont confiés.

Construire un projet d'établissement innovant, collectif, efficace et résilient était donc le défi à relever pour penser ensemble notre hôpital de demain, dans un monde en constante évolution, avec une place centrale consacrée au patient, autour de valeurs fondatrices telles que l'humanité, la qualité, ou encore la responsabilité sociale et environnementale.

La dynamique de projet impulsée, fédératrice, porteuse de confiance en l'avenir de l'hôpital public, animée d'une ambition partagée autour de ses missions, a permis de réaffirmer les valeurs hospitalières qui nous unissent et qui trouvent leur traduction dans les orientations stratégiques du projet d'établissement, autour de l'exigence du meilleur service médical rendu à la population du territoire, de l'impérieuse nécessité de redonner à l'hôpital ses lettres de noblesse et à ses personnels la fierté de le servir.

C'est ainsi que 4 axes stratégiques ont été proposés, qui sont in fine les ambitions que porte l'établissement pour les 5 années à venir :

- Réussir l'attractivité des métiers médico-soignants et la fidélisation des personnels.
- Garantir une réponse de qualité aux besoins de santé de la population du territoire.
- Promouvoir la démocratie sanitaire et l'ouverture de l'hôpital sur la cité.
- Poursuivre la modernisation de l'hôpital.



Le projet médico-soignant, colonne vertébrale du projet d'établissement, décline de manière opérationnelle les filières de soins définies dans le projet médico-soignant de territoire. Il décrit la politique médico-soignante de l'établissement pour les 5 années à venir, soutenue par les politiques des directions supports détaillées dans les différents volets du projet d'établissement.

Ce nouveau projet d'établissement renforce la démarche réformatrice initiée dans les champs de la gestion, du management, des organisations médico-soignantes, des parcours patients et des relations ville-hôpital notamment.

Le projet d'établissement du centre hospitalier de Domme s'inscrit aussi dans une dynamique continue d'amélioration de la qualité des soins pour tous les patients du territoire, avec une volonté de diversifier les modes de prises en soins et d'offrir aux patients les techniques les plus innovantes.

L'atteinte des objectifs du nouveau projet d'établissement reposera sur l'engagement des équipes. A ce titre, le centre hospitalier de Domme a inscrit dans son projet une politique sociale visant à prendre soin de ses professionnels, de leurs conditions de travail, de leurs perspectives professionnelles, de leur qualité de vie au travail, et également de favoriser l'attractivité de l'établissement.

Enfin, nous tenons à remercier vivement toutes celles et ceux qui contribuent sans relâche au développement et au rayonnement du centre hospitalier de Domme, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont activement participé à l'élaboration de ce projet d'avenir et adapté aux besoins de la population du territoire.

Nous sommes convaincus de sa réussite grâce à l'engagement de toutes et tous.



La Présidente de la CME

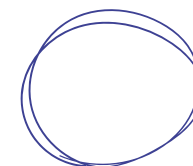
Dr Sylvie Merlhiot

Le Président du Conseil de Surveillance

Jean-Claude CASSAGNOLE

La Directrice Générale

Corinne Mothes



SOMMAIRE

Une histoire qui s'écrit ensemble...	06	AMBITION 2	31
...autour d'une vision commune	08-09	Promouvoir un lieu de travail sécurisant et épanouissant	
Méthodologie	10	Axe 1	32-33
Calendrier	11	Ensemble vers un projet social bienveillant	
Les différentes étapes de la méthodologie	12-13	Axe 2	34-35
Le projet d'établissement en chiffres	14	Ensemble pour créer un lieu de travail sécurisant	
Notre territoire & ses enjeux	15	Axe 3	36-37
La parole aux usagers	16	Faciliter la quotidien et recentrer sur le cœur de métier	
La parole aux professionnels	17	AMBITION 3	39
AMBITION 1		Remplir son rôle d'acteur de proximité pour les usagers	
Asseoir son positionnement d'Hôpital de proximité	19	Axe 1	40-42
Axe 1	20-23	Le projet des usagers	
Ensemble pour développer des filières de soins		Axe 2	44-45
Axe 2	24-27	Un hôpital promoteur de santé	
Ensemble pour valoriser la place du secteur médico-social au sein du Centre Hospitalier		Axe 3	46-47
Axe 3	28-29	Sans oublier un CH actif pour la protection de la planète	
Ensemble pour favoriser la qualité et la sécurité à tous les niveaux			

Une histoire qui s'écrit ensemble...

La construction d'un projet d'établissement est souvent une longue histoire jalonnée d'aventures, d'essais, de suspense, d'humour.

Celle du Centre Hospitalier de Domme commence en mai 2022 avec l'engagement des Centres Hospitaliers du GHT de Dordogne dans la construction de leur Projet Médico-Soignant Territorial. Pendant plusieurs mois les acteurs administratifs, médicaux et paramédicaux des établissements publics de santé du GHT ont réfléchi à la définition de filières de soins efficaces permettant une fluidité et une sécurité dans les différents parcours du patient. Des groupes de travail ont donc été constitués et ont travaillé pour aboutir à la validation aux instances de mai/juin 2024 par l'ensemble des Centres Hospitaliers d'un PMST ambitieux.

Trois enjeux traversent l'ensemble du projet, enjeux clairement énoncés en introduction du PMST :

- Le principe de gradation des soins, visant à identifier les différents niveaux de prise en charge depuis la proximité jusqu'au niveau inter-régional.
- Le principe de solidarité des équipes médicales afin de répondre aux difficultés actuelles que rencontrent les établissements en matière de démographie médicale, tout en garantissant l'accès à une offre de prise en charge de proximité pour les patients du territoire.
- Le principe de Qualité et de Sécurité des soins permettant d'assurer une amélioration continue des prises en charge sur le territoire du GHT.

Le PMST comprend une première partie décrivant précisément « l'état des lieux » à la base de la réflexion menée au niveau départemental mais tout aussi utile pour une analyse plus locale. Puis les filières sont décrites, permettant à chaque établissement de trouver son positionnement, son rôle, dans l'offre de soins départementale.

Une section du projet détaille particulièrement les attendus des SMR du département :

- Action 1 : Communiquer sur l'offre de soins médicaux et de réadaptation de manière à ce que les SMR soient reconnus comme un véritable service médical rendu à la population dans un contexte de vieillissement global de la population et d'augmentation des besoins liés aux pathologies chroniques.

-Action 2 : Constituer une filière graduée en SMR dans un double objectif de prendre en charge les patients souffrant d'une ou plusieurs maladies chroniques invalidantes qui nécessitent l'entretien ou la récupération de capacités physiques ou cognitives et de promouvoir la réadaptation et la réinsertion des patients.

-Action 3 : Développer l'expertise au profit des services SMR du GHT et renforcer l'accès aux plateaux techniques dans un contexte de spécialisation des plateaux techniques tout en conservant un équilibre entre les services à vocation gériatrique ou polyvalente qui correspondent à la majorité des besoins de prise en charge.

-Action 4 : Approfondir la coopération en matière de ressources humaines et rapprocher les pratiques soignantes en mettant en commun des moyens et en coordonnant les établissements de manière à contribuer à renforcer l'attractivité à destination des métiers de la rééducation.

PMST DU GHT

PROJET MÉDICO-SOIGNANT DE TERRITOIRE

1 Politique médico-soignante du territoire

- + 1 Projet médico-social
- + 1 Politique managériale
- + 1 Politique sociale
- + 1 Politique achats
- + 1 Politique hôtelière
- + 1 Politique logistique
- + 1 Schéma de développement architectural
- + 1 Politique Qualité et Gestion des Risques
- + 1 Politique de communication
- + 1 Schéma directeur du SIH
- + 1 Politique en termes de développement durable et de transition écologique
- + 1 Politique en termes de démocratie sanitaire et de parcours patients
- + 1 Politique de gestion

« Une construction participative pour partager une vision commune sur la base d'un diagnostic partagé et d'une grande ambition en termes de service médical rendu à la population du département de la Dordogne.

Le pilier, la colonne vertébrale du projet d'établissement, c'est la projet médico-soignant.



Corinne MOTHES, Directrice
Extrait du discours de lancement des travaux du projet d'établissement

1 PROJET D'ÉTABLISSEMENT

...autour d'une vision commune

Le deuxième chapitre, dans l'histoire du projet d'établissement du Centre Hospitalier de Domme, a été rédigé par la Direction Commune des Centres Hospitaliers de Périgueux, Sarlat, Lanmary, Domme et Nontron.

A partir du PMST, chaque établissement doit en effet élaborer son propre projet d'établissement en phase avec le PMST mais aussi avec son histoire, son implantation géographique, sa dynamique interne.

Le cadre de travail, la méthodologie, le calendrier ont été définis pour l'ensemble des établissements de manière à ce que l'élan de réflexion engendré par la construction du projet, soit partagé par les professionnels hospitaliers des différents établissements dans un même temps, dans une même synergie.

Lors d'un discours inaugural à destination des professionnels de la Direction Commune, Madame Corinne MOTHEs, Directrice Générale, a invité les professionnels à partager une vision commune, sur la base d'un diagnostic partagé et d'une grande ambition en termes de service médical rendu à la population du département de la Dordogne.

Elle souligna le fait que *« l'élaboration de ce projet d'établissement constitue également un enjeu managérial visant à rétablir la confiance des hospitaliers dans leur hôpital et plus précisément dans le fonctionnement de l'hôpital qui a été mis à rude épreuve au cours de ces dernières années »*.

Il apparaît fondamental à la Direction générale que les valeurs qui unissent la communauté hospitalière trouvent leur traduction dans les orientations stratégiques du projet d'établissement *« autour de l'exigence du meilleur service médical rendu à la population du territoire, de l'impérieuse nécessité de redonner à l'hôpital ses lettres de noblesse et à ses personnels la fierté de le servir »*.



4 axes stratégiques ont ainsi été définis, qui doivent guider de manière transversale les réflexions menées par les acteurs hospitaliers au cours de la rédaction de leur projet d'établissement.

AXE 1 - Réussir l'attractivité des métiers médico-soignants et la fidélisation des personnels

- Mettre en œuvre une politique d'accueil, d'intégration, et d'accompagnement des nouveaux professionnels qui sécurise les recrutements.
- Promouvoir une politique du "prendre soin" des personnels hospitaliers.
- Recentrer les professionnels sur leur cœur de métier.
- Encourager l'innovation managériale et l'intelligence collective.

AXE 3 - Promouvoir la démocratie sanitaire et l'ouverture de l'hôpital sur la cité

- Renforcer la place des usagers au sein des instances de l'établissement, mieux les associer à la vie de l'hôpital, son actualité, à ses projets.
- Associer les élus à la vie institutionnelle pour une meilleure prise en compte des attentes des usagers.
- Ouvrir l'établissement à une vaste palette de partenaires dans le champ de la santé mais aussi de la culture, de l'éducation, de l'entreprise...
- Ancrer le Centre Hospitalier dans la vie citoyenne de la cité.

AXE 2 - Garantir une réponse de qualité aux besoins de santé de la population du territoire

- Positionner le Centre Hospitalier de Périgueux en animateur de santé publique du territoire et renforcer son leadership dans le cadre d'une offre de soins graduée et territorialisée et d'une responsabilité populationnelle.
- Fluidifier, sécuriser des parcours de soins de qualité (amont-intra-aval) dans une logique de juste recours aux soins hospitaliers.

AXE 4 - Poursuivre la modernisation de l'hôpital

- Renforcer la gouvernance médico-administrative.
- Promouvoir et soutenir les pratiques innovantes.
- Simplifier les procédures organisationnelles et fonctionnelles.
- Promouvoir les nouveaux exercices professionnels : protocoles de coopération, IPA...
- Déployer le Système d'Information Hospitalier au service du soin.
- Moderniser les process de gestion.
- Conduire les opérations architecturales.
- Opérer la transition écologique de l'établissement.

A partir de ces fils conducteurs, l'aventure commence pour les acteurs du Centre Hospitalier de Domme qui doivent, dans la trame dessinée, initier et développer un travail de réflexion, d'anticipation, de priorisation afin d'aboutir à un projet d'établissement ambitieux et réaliste, qui réponde aux besoins de la population du territoire.

Méthodologie

Ce travail de réflexion et de construction s'inscrit dans un environnement sanitaire en constante mutation dans lequel les exigences relatives à la qualité des soins, à la sécurité des patients et à l'accessibilité aux services de santé sont plus que jamais au cœur des préoccupations. Face aux défis que représentent le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et la nécessité des soins personnalisés, le Centre Hospitalier de Domme se doit de réaffirmer son engagement vers une santé de qualité, accessible à toutes et à tous.

Dans ce contexte, la voix des professionnels de santé qui sont en première ligne dans la délivrance des soins et dans l'accompagnement des patients et des résidents doit pouvoir s'exprimer et être entendue. Leur connaissance des réalités du terrain et leur expérience directe avec les patients/résidents sont des atouts précieux pour élaborer un projet d'établissement pertinent et efficace. L'histoire ne se fera pas sans eux. Il est donc essentiel de recueillir leurs idées et leurs arguments afin de construire un projet qui réponde aux besoins des patients tout en tenant compte bien entendu des contraintes et ressources disponibles.

Objectifs de la méthodologie

La méthodologie adoptée pour la formalisation du projet d'établissement vise à établir un cadre rigoureux et participatif, garantissant les contributions de toutes les parties prenantes.

Valoriser la participation des équipes

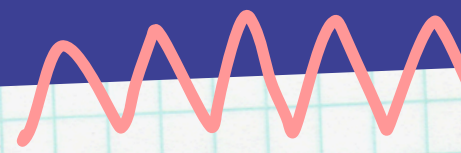
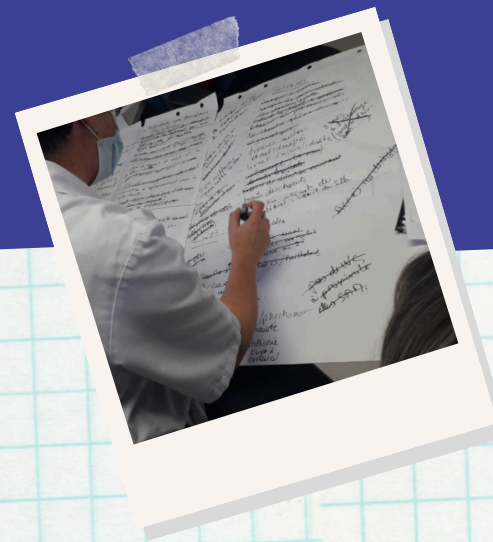
La participation active des équipes est un pilier fondamental de cette démarche. Les professionnels hospitaliers, qu'ils soient médecins, infirmiers, aides-soignants, administratifs, techniciens ou autres membres du personnel, détiennent une expertise unique qui doit être mise à profit. En les intégrant dès le début du processus, le souhait de la Direction est de favoriser un climat de confiance et de collaboration, où chacun est valorisé et impliqué dans l'élaboration du projet.

Pour structurer cette participation, des groupes de travail ont été définis, permettant aux professionnels de partager des idées, leurs préoccupations et des suggestions d'amélioration.

Impliquer les usagers dans le processus de construction

L'implication des usagers est également nécessaire à la réussite de ce projet. En tant que bénéficiaires des soins et des accompagnements, les patients, les résidents, les familles apportent une perspective essentielle qui doit guider les actions à définir. Malgré le fait que les représentants des patients, résidents et familles de résidents ne soient pas nombreux dans l'établissement au moment de la construction du projet, il est impératif de recueillir et d'intégrer leurs retours d'expérience.

Calendrier



1
Présentation de la démarche commune
été 2023

2
10 octobre 2023
1er Comité de pilotage

3
Phase de consultation
octobre/novembre 2023

4
26 octobre 2023
Appel à participation pour les groupes de travail

5
Lancement des réunions des GT thématiques
janvier 2024

6
2ème Copil
juin 2024
Validation des orientations par les instances

7
Présentation aux instances
Décembre 2024

Rédaction
Copil de validation

NOTE DE SERVICE
OBJET : APPEL À CANDIDATURES
GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU FUTUR PROJET D'ÉTABLISSEMENT
N°2023-53

Le Centre Hospitalier de Domme, en cohérence avec les établissements de la Direction, a engagé la démarche d'élaboration de son projet d'établissement pour la période 2023-2026.

Pour ce projet, le projet d'établissement a pour ambition de définir la politique générale de l'établissement sur une période de trois ans. Il fixe les objectifs généraux de l'établissement notamment sur la base du projet médical partagé du territoire. Il définit les orientations stratégiques de Centre Hospitalier dans le domaine médical et des soins infirmiers et médico-techniques, de la politique sociale, des plans de formation, de la gestion, du système d'information et de la performance qualité.

La phase préalable de consultation, réalisée via la diffusion d'un questionnaire, vient de s'achever.

La construction du nouveau Projet d'Établissement vient être lancée avec le mise en œuvre.

De la construction du nouveau Projet d'Établissement



Les différentes étapes de la méthodologie

La formalisation du projet d'établissement s'articule autour de plusieurs étapes méthodologiques visant à garantir une approche collaborative.

1

Une démarche commune

Établissement d'une méthodologie Direction Commune

La première étape a consisté à établir une méthodologie de travail commune au sein de la Direction Générale. Des réunions menées par la Direction des Affaires Juridiques, des Usagers, des Risques et de la Qualité, ont permis d'échanger sur les différentes possibilités, garantissant que toutes les voix au sein de la Direction soient entendues et prises en compte, particulièrement en ce qui concerne les hôpitaux de proximité comme le Centre Hospitalier de Domme.

La méthodologie a ensuite été adaptée à chaque établissement de la Direction Commune de manière à tenir compte de la taille, de l'implantation géographique et des caractéristiques de ces établissements.

2

1er Comité de pilotage

Mise en place du Comité de Pilotage en octobre 2023

En octobre 2023, un Comité de Pilotage (COFIL) a été constitué pour orienter la mise en œuvre du projet. Ce COFIL a eu pour mission de préciser les principes méthodologiques du projet à partir de la trame « Direction Commune ». La formation des groupes de travail pluridisciplinaires a été une des décisions clés. Chaque groupe a reçu une feuille de route avec une méthodologie de travail.

3

Phase de consultation

Enquêtes et analyses auprès des professionnels et usagers

Afin d'identifier les attentes et besoins des différentes parties prenantes, deux enquêtes ont été menées au niveau de la Direction Commune : l'une destinée aux professionnels hospitaliers et l'autre aux usagers.

L'enquête professionnelle a permis de cerner les forces et faiblesses des établissements ainsi que les besoins en formation et en ressources.

L'enquête auprès des usagers a recueilli des avis sur la qualité des soins et surtout les attentes concernant les services proposés.

Les résultats de ces enquêtes ont été analysés en profondeur, offrant des données qualitatives et quantitatives précieuses pour orienter les réflexions des groupes de travail. De manière à bénéficier de retours plus spécifiques au Centre Hospitalier de Domme, les résultats des questionnaires de satisfaction à destination des usagers mais aussi les résultats du baromètre social à destination des professionnels ont été exploités et pris en compte. L'intégration de ces retours a contribué à définir des thématiques prioritaires, assurant que ce travail soit ancré dans la réalité du terrain.



4
&
5

Appel à participation pour les groupes de travail

Lancement des réunions des GT thématiques

Constitution des groupes de travail

Les groupes de travail ont été constitués suite à la diffusion d'un appel à candidatures permettant de recenser les agents désirant s'impliquer dans cette démarche.

Réunions des groupes de travail

Les groupes de travail ont été actifs de janvier à juin 2024, se réunissant au moins trois fois pour approfondir les thématiques définies. Ils ont été animés par des pilotes garantissant une dynamique constructive.

La feuille de route transmise par le COPIL encourageait les pilotes à utiliser la méthode SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) pour orienter les discussions avant de réfléchir à un plan d'actions. L'analyse SWOT a permis d'identifier les atouts sur lesquels s'appuyer et les défis à relever, en facilitant une compréhension partagée des enjeux auxquels l'établissement est confronté.

Chaque groupe avait pour consigne d'intégrer dans la réflexion les retours des enquêtes et de se référer au PSMT ainsi qu'aux axes stratégiques définis par la Direction Générale. Des ateliers de co-construction et des séances de remue-méninges ont favorisé l'émergence d'idées et de propositions.

Un plan d'actions a ensuite été élaboré par chaque groupe de travail.

6

Validation des orientations

Transmission des productions au COPIL et présentation en instances

A l'issue des réunions, les productions des groupes de travail ont été transmises au COPIL. Ce dernier a ainsi pu synthétiser les réflexions et propositions formulées. Les échanges entre les rapporteurs des groupes de travail et les membres du COPIL ont permis d'ajuster les orientations et d'arbitrer, le cas échéant.

Les productions des différents groupes ont été présentées lors des instances de l'établissement de juin 2024.

7

Présentation aux instances

COPIL de validation avec les représentants des usagers en novembre 2024

Enfin, un COPIL de validation a été organisé, intégrant les représentants des usagers. L'enjeu était de garantir que les propositions formulées reflétaient fidèlement les attentes des patients/ résidents, s'inscrivaient dans la ligne des axes stratégiques définis par la Direction Générale et soient réalisables. Les discussions ont permis de valider les orientations et apporter des ajustements nécessaires pour assurer la pertinence et faisabilité des actions proposées.

Service émetteur : **Direction** Destinataires : **Diffusion Générale**

Référence : EV/SDO/LH Date : 26/10/2023

P.J. : Fiche d'inscription Pour application Pour information

Durée validité : Permanente Occasionnelle Jusqu'à ...

Durée d'affichage : Permanente Occasionnelle Jusqu'à ...

OBJET - APPEL A CANDIDATURES GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ELABORATION DU FUTUR PROJET D'ETABLISSEMENT

NOTE DE SERVICE N°2023-53

Le Centre Hospitalier de Domme, en cohérence avec les établissements de la Direction commune, a engagé la démarche d'élaboration de son projet d'établissement pour la période 2024-2028.

Pour rappel, le projet d'établissement a pour ambition de définir la politique générale de l'établissement sur une période de cinq ans. Il fixe les objectifs généraux de l'établissement notamment sur la base du projet médical partagé du territoire. Il définit les orientations techniques, de la politique sociale, des plans de formation, de la gestion, du système d'information et de la dynamique qualité.

La phase préalable de consultation, réalisée via la plateforme...

Le projet d'établissement 2025/2029 du Centre Hospitalier de Domme repose sur une méthodologie rigoureuse et dynamique à partir de la méthodologie commune aux 5 établissements de la Direction Générale. Chaque étape, de la définition de cette méthodologie à la validation finale, a été pensée pour garantir la participation active de tous.

En s'appuyant sur les compétences et expériences de chacun, la Direction est convaincue qu'il est possible d'initier des changements significatifs et durables, faisant du Centre Hospitalier de Domme un établissement de proximité ancré sur son territoire, inclus dans les filières de soins du GHT de Dordogne et reconnu par la population comme acteur et promoteur de Santé Publique. Ce projet est un engagement commun, une vision partagée et un pas vers un avenir où la qualité des soins est indissociable de la qualité de vie de tous les acteurs impliqués.

Ainsi, la Direction affirme sa volonté de bâtir un établissement dans lequel chaque voix compte, dans lequel chaque idée est valorisée et dans lequel chaque action vise à améliorer la qualité des soins dispensés.

La suite de l'histoire est donc désormais entre les mains de tous les professionnels de l'établissement !

Construire ensemble l'hôpital de demain !

Le projet d'établissement en chiffres

- 6 Mois de consultation, de concertation et de contribution des équipes et des usagers
- 4 Réunions du Comité de pilotage
- 9 Ateliers thématiques
- 15 Réunions des groupes de travail
- 48 Volontaires inscrits
- 3 Ambitions
- 9 Axes stratégiques
- 28 Objectifs
- 72 Actions

NOTRE TERRITOIRE & SES ENJEUX

Les caractéristiques socio-démographiques
et épidémiologiques du Périgord noir



Indice de vieillissement

165 personnes âgées de plus de 65 ans
pour 100 jeunes de moins de 20 ans



81 090

habitants
en 2019

36

habitants / km²

Une évolution annuelle moyen de la
population de **-0,34%**

Part de la population...

...régionale :

1,3 %

... départementale :

19,6 %

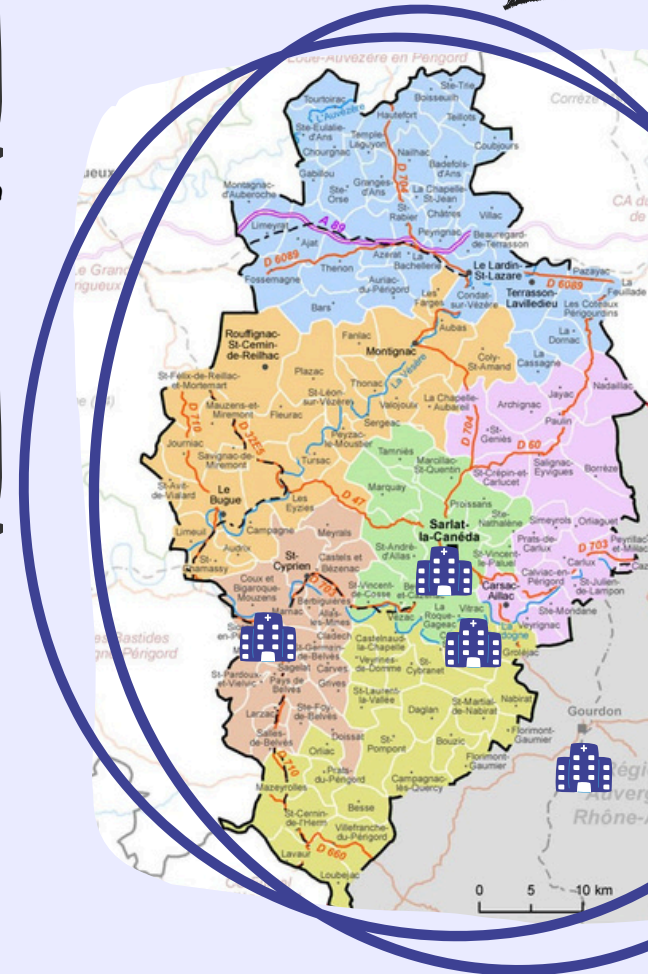
%



14 %

personnes âgées de
75 ans ou plus

Le territoire de santé
du Périgord Noir



LES FAITS MARQUANTS DU TERRITOIRE

- ✓ Un territoire rural caractérisé par une faible densité, la perte de population et un vieillissement marqué.
- ✓ Une offre de soins libérale : généraliste et spécialiste, faible en dessous de la moyenne nationale
- ✓ Un recours au services d'urgences des habitants de 75 ans et plus, très élevé
- ✓ Un état de santé mesuré par la mortalité et les affections de longue durée sans écart aux valeurs moyennes nationales.

LA PAROLE AUX Usagers

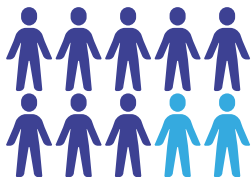
SATISFACTION



100 % des personnes hospitalisées sont satisfaites de l'accueil en médecine / SMR



100 % des personnes hospitalisées dans le cadre de la prise en charge du syndrome de fibromyalgie recommande ce séjour hospitalier.



83,3 % des résidents sont satisfaits ou très satisfaits de leur séjour à l'EHPAD.

LES POINTS FORTS

ACCUEIL

L'accueil au sein de l'établissement et du service

BIENVEILLANCE

Bienveillance et gentillesse du personnel

QUALITÉ & PROXIMITÉ

Une prise en charge de qualité en proximité

LES ATTENTES DES USAGERS

- ✓ Développer l'accès internet pour les résidents et les patients
- ✓ Rénover le bâtiment
Poursuivre l'embellissement des extérieurs
- ✓ Aménager un parking
- ✓ Créer des espaces conviviaux et chaleureux pour recevoir les proches
- ✓ Améliorer la signalétique de l'établissement
- ✓ Diminuer le bruit dans les services notamment la nuit.
- ✓ Améliorer la prestation restauration en EHPAD

LA PAROLE AUX Professionnels

FIERTÉ



100% des répondants au baromètre social 2023 se disent fiers de travailler au Centre Hospitalier de Domme.

AMOUR DU MÉTIER

pour 97,4 % des répondants au baromètre social 2023, la principale source de satisfaction est l'exercice de leur métier.



LES THÈMES LES MIEUX CLASSÉS

→ L'avenir de l'établissement

→ Les relations avec les personnes prises en charge par l'établissement

- Être efficace
- Aider

→ L'exercice de mon métier

- Exercer un métier que j'aime
- Être satisfait de mon travail
- Être utile
- Acquérir de nouvelles compétences

LES ATTENTES DES PROFESSIONNELS

- ✓ Travailler sur l'organisation du travail pour une meilleure adéquation vie professionnelle et vie personnelle
- ✓ Diminuer l'impact de la charge physique et mentale
- ✓ Favoriser les espaces d'expressions au sein des équipes (réunions d'équipe)
- ✓ Favoriser les réunions inter-services afin de fluidifier la communication inter-service et entre agents
- ✓ Optimiser le transfert d'information au sein de l'établissement sur les projets institutionnels
- ✓ Améliorer l'environnement de travail (salle de pause, vestiaires,...)
- ✓ Faciliter le stationnement

“

Le projet est le brouillon de l'avenir.

”

J. Renard

**Asseoir son
positionnement
d'Hôpital de proximité**

AMBITITION 1

Ensemble pour développer des filières de soins

L'ambition 1 du projet d'établissement du centre hospitalier de Domme vise à asseoir son positionnement d'hôpital de proximité, garantissant un accès aux soins adapté aux besoins de la population locale, et participant aux filières de soins en construction dans le département, notamment dans le cadre du Projet Médico-Soignant Partagé du GHT de Dordogne. Cette ambition s'inscrit dans une volonté de renforcer l'offre sanitaire et médico-sociale tout en améliorant la qualité de la prise en soin des patients.

L'axe 1 de cette première ambition, «Ensemble pour développer les filières de soins», consiste :

- A adapter l'offre de santé de proximité, en prenant en compte les réalités démographiques et les besoins exprimés par la population.
- Tout en positionnant l'établissement dans les filières de soins territoriales en lien avec les ressources propres de l'établissement. Certaines filières sont déjà dessinées depuis plusieurs années (SMR post chirurgie orthopédique) mais doivent être formalisées. D'autres restent à construire (SMR de rééducation à l'effort dans le cadre de la filière bariatrique).

Parallèlement à la diversification de son offre, le Centre Hospitalier de Domme maintient dans son projet d'établissement sa volonté de contribuer à fluidifier le parcours de soin des patients, de l'admission à la sortie, en lien avec le Centre Hospitalier de Périgueux, établissement support du GHT. Cela implique de réduire les délais d'attente, d'améliorer la communication entre les différents acteurs de santé et d'optimiser les processus administratifs, garantissant ainsi une expérience patient plus fluide et harmonieuse.

Mais cela implique aussi de maintenir l'atout que l'établissement cultive depuis plusieurs années, son ouverture à la ville et notamment concernant les parcours de soins en définissant par exemple des protocoles de coopération qui facilitent la continuité des soins, assurant ainsi un suivi médical cohérent et adapté aux besoins des patients, qu'ils soient à domicile ou hospitalisés.

Pour soutenir les initiatives ci-dessus, la structuration d'un système d'information performant est cruciale. L'établissement l'a bien compris et depuis quelques années, avec l'aide du centre Hospitalier de Sarlat, des efforts sont réalisés pour moderniser les infrastructures, sécuriser les accès informatiques et professionnaliser les outils.

Un système informatique convergent avec la Direction Commune et l'ensemble du GHT, permettra de faciliter le partage des données de santé entre les différents professionnels, d'améliorer la gestion des dossiers patients et d'optimiser les processus décisionnels, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des informations.

Ces objectifs, menés parallèlement, visent à construire un écosystème de santé intégré qui place le patient au cœur de ses préoccupations. En développant des filières de soin adaptées et en assurant une coordination efficace entre les différents niveaux de soins, le centre hospitalier de Domme se positionne comme un acteur clé dans le paysage sanitaire local, en lien avec son grand frère du Périgord Noir le Centre Hospitalier de Sarlat, renforçant ainsi son rôle d'hôpital de proximité au service de la population.

Objectif 1

Développer la dimension territoriale de l'offre de soins

● Action 1

Intégrer la filière de prise en charge des patients obèses de Dordogne

- Développer un séjour de rééducation à l'effort et de préparation à l'anesthésie en lien avec les services de chirurgie bariatrique de Périgueux et de Bergerac

● Action 2

Intégrer la prise en charge du syndrome fibromyalgique dans la filière douleur du territoire

- Définir un chemin clinique en lien avec le centre anti-douleur du CH de Périgueux

● Action 3

Développer la prise en soin palliative

● Action 4

Engager une réflexion sur le rapprochement des PUI du Centre Hospitalier de Domme et du Centre Hospitalier de Sarlat

● Action 5

Développer les solutions de télémédecine

- Accompagner les professionnels de santé dans la mise en œuvre d'activité de télé-expertise et sécuriser l'interopérabilité avec les outils

Objectif 2

Contribuer à la fluidification du parcours patient

● Action 1

S'inscrire dans la démarche de coordination territoriale des lits

- Participer à la gestion territoriale des lits
- Conforter l'utilisation de l'outil SILBO

● Action 2

Faciliter les admissions directes en service de médecine

- Définir les profils patients admissibles directement au sein du service de médecine de Domme afin d'éviter les passages aux Urgences et les réhospitalisations

● Action 3

Développer l'activité du service de médecine

- Définir les profils patients correspondants aux possibilités diagnostiques et thérapeutiques du service de médecine du CH de Domme de manière à définir des chemins cliniques en lien avec les besoins du territoire

Objectif 3

Organiser une offre de soin en parcours ville/hôpital

● Action 1

Développer les alternatives à l'hospitalisation en développant l'activité d'hôpital de jour

- Définir les profils patients requérants pour les activités d'hospitalisation à temps partiel de médecine et de SMR
- Promouvoir les activités d'hôpital de jour et d'éducation thérapeutique

● Action 2

Optimiser le lien avec les médecins libéraux du territoire afin de fluidifier les admissions en médecine

Objectif 4

Structurer un système d'information moderne et performant au service du soin

● Action 1

Déployer le DPI de territoire permettant une prise en charge coordonnée des patients

- S'inscrire dans le déploiement du dossier patient de territoire

● Action 2

S'inscrire dans les programmes nationaux de soutien de la convergence

- Candidater et atteindre les objectifs des différentes phases du programme HOP'EN2, candidater et atteindre les objectifs des différentes vagues du Ségur numérique

Ensemble pour valoriser la place du secteur médico-social au sein du Centre Hospitalier

La première ambition de ce projet d'établissement du Centre Hospitalier de Domme comprend un axe 2 essentiel, consacré au secteur médico-social qui correspond à un EHPAD de 92 lits et places, un PASA, un accueil de jour et un SSIAD.

Dans le contexte de vieillissement de la population et malgré les efforts déployés pour permettre à la personne âgée de rester le plus longtemps possible à son domicile, l'EHPAD reste une solution d'hébergement incontournable pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Cet axe du projet d'établissement est guidé par l'idée que l'EHPAD n'est pas un lieu de fin de vie mais un lieu de vie tout court, dynamique, joyeux, lieu d'échanges et de rencontres.

Notre enjeu est donc non seulement d'améliorer en permanence la prise en soin des résidents mais aussi de leur offrir la possibilité de mener une vie épanouie, de tisser des liens sociaux, de continuer à vivre leurs passions ou leurs hobbies dans la mesure du possible et de découvrir de nouvelles activités ou centres d'intérêt ! Le renforcement ces derniers mois de l'équipe d'animation à été une première avancée vers un projet d'animation ambitieux qu'il reste désormais à faire vivre.

L'intégration de l'EHPAD dans la vie communale est de même primordiale pour renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des résidents. Le Centre Hospitalier de Domme se distingue déjà par sa collaboration riche et quotidienne avec la Commune de Domme ainsi que la Communauté de Communes Domme-Villefranche du Périgord. Des partenariats avec des associations locales, le développement des activités intergénérationnelles et l'organisation d'événements ouverts au public permettront de construire des liens entre les résidents et les habitants du territoire, enrichissant ainsi le quotidien de chacun.



Le développement du pôle jour, incluant le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) et l'accueil de jour, permet d'offrir des alternatives de soins adaptées aux personnes âgées. Ces structures proposent des activités stimulantes qui favorisent le bien-être des participants et apportent un soutien aux proches aidants, tout en promouvant la bientraitance à travers des approches respectueuses et bienveillantes.

Le SSIAD du Centre Hospitalier de Domme s'apprête à vivre une étape décisive dans son histoire puisqu'il est amené à disparaître au profit d'une entité juridique de Service d'Aide à Domicile comprenant une activité de soins et une activité d'aide. Concrètement le SISAD du CH de Domme et le CIAS de la Communauté de Communes de Domme-Villefranche vont se fondre au profit de cette nouvelle entité. La période du projet d'établissement 2025/2029 correspond à la construction de cette collaboration dont les contours ont déjà été posés.

Cette réforme du service d'aide à domicile doit se concentrer sur l'adaptation des services aux besoins spécifiques des usagers, ce qui nécessite une coordination efficace des intervenants afin d'assurer un soutien respectueux et efficace pour les personnes âgées vivant à domicile.

Dans ce même dernier objectif, l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à domicile nécessite une approche spécialisée. Il est essentiel de structurer les activités de l'Equipe Spécialisée Alzheimer en partenariat avec la Croix Rouge de Sarlat afin d'offrir un soutien adapté et personnalisé, tout en sensibilisant les professionnels et les familles aux enjeux de la bientraitance.

Cet axe 2 de l'ambition 1 du projet d'établissement du centre hospitalier de Domme est une réponse proactive aux défis du secteur médico-social, affirmant un engagement fort en faveur de la bientraitance. En développant des actions concrètes et en renforçant les liens avec la ville et plus largement le territoire, le Centre Hospitalier se positionne comme un acteur clé dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes vulnérables. Cette approche globale vise à garantir un environnement de vie digne et respectueux, tout en valorisant le travail des équipes soignantes.

Objectif 1

Maintenir l'EHPAD dans une dynamique d'amélioration continue de l'accompagnement et de la prise en charge des résidents

● Action 1

Améliorer l'accompagnement des résidents

- Développer une philosophie de soins autour de l'autonomie
- Développer de nouvelles formes d'hébergements
- Mener une réflexion sur l'accompagnement de fin de vie en EHPAD
- Améliorer les équipements de manutention
- Rédiger un projet sur la prise en soins des résidents ayant un profil psychiatrique et leur intégration dans un lieu de vie

● Action 2

Faciliter l'accès aux soins pour tous les résidents

- Mettre en place un partenariat avec un service d'imagerie pour un accès privilégié
- Rédiger une convention avec SAMU 24 pour la gestion des urgences
- Développer la télémédecine : dermatologie, psycho-gériatrie...

● Action 3

Adapter les ressources humaines aux besoins des résidents

- Recruter un temps d'orthophoniste, de psychomotricien et d'ergothérapeute pour l'EHPAD
- Adapter les besoins en temps psychologue pour EHPAD/PASA et ADJ (cf l'étude PATHOS)
- Former un soignant en pédicurie
- Proposer une formation en socio-esthétique

● Action 4

Améliorer la prestation repas

- Réduire la durée du jeûne nocturne
- Former l'équipe de restauration à la prestation d'hôtellerie en EHPAD
- Développer des prestations de restauration spécifiques à l'EHPAD (repas à thème, anniversaire,...)

● Action 5

Permettre l'accès à distance pour les prescripteurs

- Déployer une solution informatique permettant l'accès à distance pour les prescripteurs

Objectif 2

Intégrer l'Ehpad à la vie de la commune

● Action 1

Structurer l'animation

- Mettre en place et faire vivre la commission d'animation
- Développer la participation des bénévoles

● Action 2

Définir et faire vivre un projet d'animation ambitieux

- Développer la médiation animale
- Envisager l'accès à la piscine de l'établissement pour les résidents
- Mettre en place des projets culturels
- Adapter l'animation aux résidents qui restent en chambre

● Action 3

Renforcer et mettre en place des partenariats

- Avec les acteurs publics, économiques du territoire
- Avec les acteurs de la culture

Objectif 3

Développer le Pôle jour

● Action 1

Dynamiser le PASA et l'Accueil de jour

- Réévaluer le projet PASA/Accueil de jour pour développer des activités thérapeutiques par la psychologue et des intervenants extérieurs
- Rédiger et réaliser un projet «vacances» pour les personnes accueillies
- Communiquer sur l'activité d'accueil de jour auprès des partenaires du secteur gérontologique
- Mener une réflexion avec le CH Belvès pour un accueil de jour sur le secteur de Villefranche du Périgord

Objectif 4

Faire évoluer l'activité du service de soins infirmiers à domicile

● Action 1

Mettre en œuvre la réforme SAD

- Structurer une réponse coordonnée avec le CIAS de Domme-Villefranche-du Périgord pour l'aide et les soins à domicile

● Action 2

Optimiser les compétences AS du nouveau référentiel de formation afin de diminuer le recours aux IDEL

- Lister les tâches actuellement réalisées par les IDEL pouvant être attribuées aux AS
- Engager l'ensemble du service dans une dynamique de réactualisation des compétences AS

● Action 3

Harmoniser le logiciel métier avec l'ensemble des services de soins à domicile au niveau du GHT

- Déployer un nouveau logiciel métier grâce à l'appel à projets ESMS numérique

Objectif 5

Structurer et renforcer l'activité de l'ESA

● Action 1

Attractivité et recrutement

- Uniformiser les procédures de recrutement et les conditions de travail (rémunération, type de contrat, horaires, temps de travail) avec le co-porteur de l'autorisation
- Promouvoir l'attractivité pour développer le recrutement patient

● Action 2

Faciliter l'accès à une évaluation gériatrique pour la population âgée du territoire

- Développer l'accès aux consultations mémoires
- Développer la communication sur l'ESA auprès du réseau gériatrique et des intervenants médico-sociaux

Ensemble pour favoriser la Qualité et la Sécurité à tous les niveaux

Dans le cadre de la première ambition du projet d'établissement du centre hospitalier de Domme, l'axe 3 se concentre sur l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. À une époque où les attentes des patients en matière de soins sécurisés et de qualité sont légitimement de plus en plus élevées, cet axe représente une priorité stratégique pour garantir non seulement l'efficacité des soins, mais également la satisfaction et la sécurité des usagers.

Promouvoir une culture de la qualité et de la sécurité au sein de l'établissement nécessite en premier lieu de sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux liés à la qualité des soins, d'encourager les bonnes pratiques et de favoriser l'implication de tous les professionnels. L'engagement dans une démarche Qualité ne se décrète pas dans un bureau, elle implique l'adhésion collective elle-même favorisée par une bonne compréhension des enjeux par les professionnels de terrain. Cette dynamique est déjà engagée dans l'établissement mais reste à approfondir.

Par exemple, l'évaluation et l'analyse des pratiques professionnelles sont fondamentales pour assurer une prise en charge de qualité. En intégrant des démarches telles que les revues de pertinence, le Centre Hospitalier pourra analyser régulièrement l'efficacité des soins prodigués, identifier les axes d'amélioration et encourager une réflexion critique sur les pratiques cliniques. Cette démarche favorisera également le partage des connaissances et l'apprentissage collectif au sein des équipes.

De plus, une gestion proactive des risques est cruciale pour minimiser les événements indésirables. L'établissement a beaucoup avancé ces dernières années sur la gestion des risques à posteriori en développant notamment la pratique des RETEX. L'effort doit être maintenu mais il reste surtout à travailler l'analyse des risques à priori puisque mieux vaut prévenir un risque que le corriger une fois survenu !

L'axe 3 du projet d'établissement vise donc à inscrire le Centre Hospitalier de Domme dans une démarche d'excellence en matière de qualité et de sécurité des soins. Cette ambition permettra de renforcer la confiance des patients et des familles, tout en valorisant le travail des équipes soignantes dans leur quête d'un service de santé irréprochable.

Objectif 1

Poursuivre, développer la culture qualité au sein de l'établissement

● Action 1

Former les référents qualité

● Action 2

Mesurer régulièrement le niveau de maturité à la démarche qualité dans l'établissement

- Réitérer la participation à l'enquête CCECQA sur la maturité de la culture qualité dans l'établissement

● Action 3

Organiser régulièrement des actions de sensibilisation à destination des professionnels

- Développer la participation à la semaine sécurité des patients
- Poursuivre la diffusion du bulletin qualité

● Action 4

Intégrer des RU à la démarche qualité

● Action 5

Améliorer et faciliter la création, la diffusion des documents qualité en facilitant l'accès pour tous les professionnels

- Déployer le logiciel qualité sur l'établissement

Objectif 2

Approfondir la gestion des risques

● Action 1

Mettre en place une gestion des risques à priori

- Réaliser une cartographie des risques à priori sur chaque secteur de l'établissement
- Réaliser une cartographie des risques à priori lors de chaque démarche projet

● Action 2

Développer la gestion des risques inter-établissements

- Organiser des RETEX inter-établissements

● Action 3

Consolider la stratégie de gestion des risques médicamenteux

- Poursuivre la dynamique de suivi et d'évaluation de la démarche

● Action 4

Poursuivre la dynamique de prévention du risque infectieux

Objectif 3

Mettre en place des démarches d'analyse des pratiques professionnelles

● Action 1

Améliorer les pratiques professionnelles et l'efficacité globale de la prise en charge adaptée et optimisée

- Organiser des revues de pertinence des soins

● Action 2

Mettre en place une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles à destination des professionnels soignants

“L'évolution ne connaît pas la
marche arrière.



B. Cyrulnik

AMBITION 2

**Promouvoir un lieu de
travail sécurisant et
épanouissant**

Ensemble vers un projet social bienveillant

A travers cette deuxième ambition “Promouvoir un lieu de travail sécurisant et épanouissant”, le Centre Hospitalier de Domme souhaite reprendre espoir dans une attractivité retrouvée pour les professionnels. Il s’agit de redonner du sens au travail et prendre soin de tous ceux qui œuvrent dans le quotidien et dans les projets de l’établissement.

Cela implique de renouer avec les valeurs qui font le fondement de l’engagement dans le service public hospitalier tout en s’adaptant aux nouvelles aspirations des professionnels. Cette organisation doit être respectueuse de la qualité de vie et des conditions de travail ainsi que du développement durable.

Attractivité, qualité de vie, bienveillance, valorisation des compétences sont les piliers de ce premier axe relatif au projet social.

Attirer et fidéliser les professionnels

L’hôpital a été bouleversé par la crise sanitaire Covid depuis 2020, et vit aujourd’hui une situation de pénurie de personnels soignants et médicaux. Il est capital pour le Centre Hospitalier de Domme, comme pour tous les hôpitaux publics, de développer sa marque employeur et de se mobiliser pour attirer et fidéliser les professionnels.

Qualité de vie

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) recouvre l’ensemble des dimensions du travail et leur équilibre pour assurer la santé physique et mentale de l’agent, et sa fidélisation au sein de l’hôpital. Elle constitue aujourd’hui une démarche essentielle et doit s’inscrire durablement dans la conduite de tous les projets de l’établissement, dans le management de proximité, comme dans la politique globale d’accompagnement et de préservation des ressources humaines. Chacun a son rôle à jouer pour contribuer à son développement : au niveau institutionnel, au niveau du service et de l’équipe, au niveau individuel.

Le lien entre la QVCT et la qualité des soins n’est plus à démontrer. Favoriser un environnement propice à la QVCT aura également un impact sur l’attractivité auprès des futurs professionnels.

En soutenant ainsi l’engagement et le développement des compétences et la santé des professionnels, il s’agit de soutenir l’avenir de l’établissement et de son service à la population.

Bienveillance

Favoriser la bienveillance dans les relations de travail est une priorité du Projet social. Encourager un dialogue constructif, promouvoir un management respectueux, adopter une communication positive, développer le travail d’équipe, rechercher l’amélioration du lien social et de la cohésion d’équipe sont les enjeux de ce projet.

Objectif 1

Fidéliser le personnel et développer notre attractivité

● Action 1

Agir sur l'accueil et la fidélisation par la transmission de son expérience

- Mettre en place un système de mentorat pour intégrer au mieux chaque nouvel arrivant

● Action 2

Consolider la politique de recrutement proactive et ancrée sur son territoire

- Renforcer la coopération avec les collectivités locales pour favoriser les installations et l'intégration des arrivants
- Développer l'apprentissage
- Travailler l'attractivité et la renommée du Centre Hospitalier de Domme
- Participer aux salons de recrutements et renforcer les liens avec les instituts de formation
- Susciter des vocations pour une carrière hospitalière sur son territoire

Objectif 2

Favoriser le bien-être au quotidien

● Action 1

Organiser des espaces favorables à la qualité de vie au sein de l'établissement

- Mener une réflexion collective sur les espaces de pause du personnel
- Aménager des temps de détente au profit du personnel (yoga, relaxation,...)
- Réaménager les vestiaires de l'établissement

● Action 2

Être à l'écoute des professionnels

- Développer les réunions inter-services
- Augmenter la fréquence des réunions d'encadrants
- Promouvoir un management bienveillant et participatif via la formation de l'encadrement
- Approfondir la politique de prévention des risques professionnels : risques psycho-sociaux, risques routiers, troubles musculo-squelettiques, violences,...

Ensemble pour créer un lieu de travail sécurisant

A travers cet axe 2 "Ensemble pour créer un lieu de travail sécurisant" le Centre Hospitalier de Domme souhaite s'engager dans la rénovation de ses infrastructures.

Cette modernisation doit permettre au Centre Hospitalier de Domme de répondre aux enjeux hospitaliers de demain et aux attentes nouvelles des patients.

C'est pourquoi le Centre Hospitalier poursuivra ses investissements en matière d'amélioration de la qualité d'accueil, de modernisation de la prise en soins et d'élévation du niveau de sécurité.

Le secteur de la santé est un secteur hautement critique face au risque de cybercriminalité. Un des enjeux pour les années à venir est de s'adapter aux nouveaux défis sécuritaires, avec le renforcement de la sécurité des ressources humaines, une gestion des risques permettant de mettre en place la surveillance des vulnérabilités, pour renforcer la résilience des infrastructures critiques.

La sécurité de notre Système d'Information (SI) est une préoccupation permanente dans un contexte marqué par de nombreuses attaques contre des établissements de santé. De nombreux dispositifs techniques sont en place pour réduire l'exposition du Centre Hospitalier. Ils continueront à être renforcés à mesure de l'amélioration des technologies.

Objectif 1

Moderniser les infrastructures et sécuriser le Système d'Information (SI)

● Action 1

Moderniser les infrastructures et sécuriser le Système d'Information (SI) afin de réduire les risques d'indisponibilités des SI, de confidentialité et d'intégrité

● Action 2

Se préparer collectivement à la gestion d'une cyber-attaque

- Poursuivre la dynamique de mise en situation en réalisant des exercices de gestion de crise

Objectif 2

Garantir la sécurité de l'établissement

● Action 1

Élévation du niveau de sécurité incendie

- Mettre en œuvre une étude Avant-Projet comprenant un diagnostic et une étude de faisabilité
- Réaliser les travaux de remplacement de la centrale et la mise en conformité de l'installation de désenfumage et SSI

● Action 2

Renforcer les dispositifs de sécurité

- Déployer une détection volumétrique dans les locaux à risques excentrés du reste de l'établissement (local groupe électrogène, chaufferie, local fluides médicaux,...)
- Sécuriser les accès des zones sensibles (serveur informatique – locaux techniques, etc..)

Faciliter le quotidien et recentrer sur le cœur de métier

Les établissements hospitaliers doivent aujourd'hui faire face à des enjeux majeurs, dans un environnement de plus en plus complexe, et pour lesquels le système d'information constitue un élément central.

L'ambition de l'axe 3 est de projeter le Centre Hospitalier dans l'Hôpital numérique afin de simplifier l'exercice professionnel au quotidien, moderniser les fonctions supports avec des solutions performantes et faciliter la mobilité.

L'amélioration continue de la prise en charge des patients au sein de l'établissement passera par :

- une meilleure coordination entre les acteurs (médecins, soignants, services administratifs),
- une meilleure communication entre les différents services ou secteurs de prise en charge,
- l'accès immédiat au dossier du patient et à son historique,
- la prise de connaissance aisée des examens et prescriptions antérieurs afin d'éviter les prescriptions redondantes et les interactions,

- le développement continu des politiques de qualité, de sécurité et de vigilance qui imposent de mettre en œuvre des dispositifs complexes de traçabilité dans des domaines de plus en plus étendus,
- les évolutions liées aux disponibilités en effectifs (réduction du temps de travail, évolution générale des effectifs des populations médicales et soignantes) nécessitent d'optimiser au mieux et de façon continue les ressources disponibles en fonction des activités à prendre en charge,
- les évolutions obligatoires liées aux disponibilités technologiques des supports de travail (supports techniques et réglementaires garanties par les éditeurs) nécessitent d'optimiser au mieux et de façon continue l'environnement de travail des utilisateurs.

Objectif 1

Simplifier l'exercice professionnel au quotidien

● Action 1

Mener une réflexion sur l'adaptation des locaux

- Délocaliser la salle de soins de l'EHPAD
- Déterminer un nouvel espace de stockage pour le magasin et l'économat
- Mener la réflexion sur la délocalisation de l'unité sécurisée

● Action 2

Accompagner les professionnels dans l'usage du numérique

- Accompagner les professionnels de santé à l'utilisation du SI en développant une politique spécifique de formation aux outils numériques

Objectif 2

Moderniser les fonctions supports avec des solutions performantes

● Action 1

Convergence et harmonisation du système d'information pour les fonctions supports

- Participer à la sélection des cibles de convergence des outils GEF / GAP / GRH du GHT et déployer la solution cible sur l'établissement

● Action 2

Poursuivre les actions de dématérialisation

- Gestion des incidents informatiques et services techniques : déployer GLPI comme outil de gestion de parc et de ticketing

● Action 3

Informatiser le contrôle des stocks et conforter l'inventaire

- Informatiser la gestion des stocks en achats généraux, logistique, hôtellerie

Objectif 3

Faciliter la mobilité

● Action 1

Moderniser la communication

- Déployer une application coopérative inter-établissement et participer à la convergence vers un outil unique et sécurisé de messagerie

“*Quand un seul homme rêve, ce n'est qu'un rêve, mais quand plusieurs hommes font le même rêve, c'est le début d'une réalité.*”

F. Hundertwasser

AMBITIONS 3

**Remplir son rôle
d'acteur de proximité
pour les usagers**

Le projet des usagers

La troisième ambition du projet d'établissement du Centre Hospitalier de Domme, intitulé "Un hôpital de proximité promoteur de santé publique", s'inscrit dans une démarche de renforcement du rôle de l'hôpital comme acteur clé de la santé publique au niveau local afin de promouvoir la prévention et l'éducation à la santé en partenariat avec les acteurs locaux. C'est dans le cadre de cette ambition que le choix a été fait d'évoquer le rôle incontournable des usagers au sein de l'organisation et du fonctionnement de la structure.

L'axe 1 met donc l'accent sur le Projet des Usagers, visant à renforcer la place et la voix des patients au sein de notre établissement.

La défense des droits des patients est un prérequis qu'il faut sans cesse intégrer dans nos prises en soin et accompagnements. L'établissement doit être en mesure de s'engager à garantir une information claire et accessible sur les droits des usagers, notamment en matière de consentement, de confidentialité et de respect de la dignité. Si ces droits sont bien connus des professionnels aujourd'hui, ils peinent, pour diverses raisons, à être effectifs en pratique. L'établissement doit donc définir les moyens d'aider ses professionnels à expliquer ces droits aux patients et résidents et à les rendre concrets.

Ce cadre posé, il est important de prendre en compte le fait que chaque parcours de soin est unique et que l'expérience vécue par les patients est une source précieuse d'information. L'enjeu est donc de mettre en place des dispositifs systématiques pour recueillir les témoignages des usagers. Cela inclut des enquêtes de satisfaction généraux ou spécifiques à des activités et des groupes de parole. L'objectif est d'intégrer ces retours d'expérience dans la démarche d'amélioration continue, afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des patients.

Dans cette volonté de rendre les patients acteurs dans leur prise en soin, l'établissement part du principe que leur intégration aux projets de l'établissement est essentielle pour construire un hôpital à son image. Au-delà de leur participation aux instances de l'hôpital, l'objectif est maintenant de les voir participer activement au projet de l'établissement en exprimant leurs besoins, leurs préférences. Leur implication est un gage d'enrichissement pour l'établissement, car elle permet de croiser les points de vue des professionnels de santé et des usagers. Certains projets participatifs ont déjà été menés avec succès au sein de l'EHPAD en collaboration avec les représentants des familles, la ville, des bénévoles.

Enfin, le centre Hospitalier de Domme s'engage à se rendre accessible à tous, tant physiquement qu'en termes d'information. Cela inclut l'adaptation des infrastructures pour les personnes à mobilité réduite (malgré l'architecture peu propice de l'établissement), ainsi que la mise à disposition d'informations claires et multilingues sur les services offerts.

Cet Axe 1 Projet des Usagers est un pilier essentiel car il vise à créer un environnement de soins plus humain, respectueux et à l'écoute de chaque patient

Objectif 1

S'engager à recueillir l'expérience patient et prendre en compte la parole de l'utilisateur

● Action 1

Promouvoir l'engagement et l'expérience du patient

- Développer les expériences patient : patients traceurs, expérience patient et patients experts
- Intégrer des patients experts dans la prise en charge des patients

● Action 2

Développer et exploiter le recueil de satisfaction des patients

- Améliorer le recueil de la satisfaction et son taux de retour
- Améliorer la communication sur la satisfaction et les actions entreprises
- Développer un recueil de satisfaction ciblé
- Mettre en place des groupes de parole des usagers
- Faciliter l'exploitation des questionnaires par le déploiement d'un logiciel d'enquêtes et d'analyses

Objectif 2

Poursuivre et développer la promotion des droits des usagers

● Action 1

Promouvoir les droits des patients/résidents dès leur admission et tout au long de leur séjour et développer une communication adaptée dans le respect des choix et préférences du patient/résident

- Améliorer l'information du patient/résident lors de la préparation de l'admission à l'hôpital, de l'entrée en EHPAD jusqu'à l'organisation de la sortie
- Harmoniser la procédure d'accueil avec la remise du livret d'accueil
- Promouvoir le recueil des directives anticipées et de la personne de confiance, améliorer l'information auprès des usagers sur le sujet

● Action 2

Porter une culture de la bientraitance et de la réflexion éthique

- Faire vivre un comité Bientraitance dynamique
- Sensibiliser/Former tous les professionnels et encourager les signalements
- Participer à la création d'un espace éthique Direction Commune ou GHT

Objectif 3

Conforter la participation des usagers et l'accessibilité

● Action 1

Renforcer le rôle et l'implication des RU

- Renforcer le lien et le rôle des RU et des associations de patients
- Associer les RU aux projets menés par l'établissement.

● Action 2

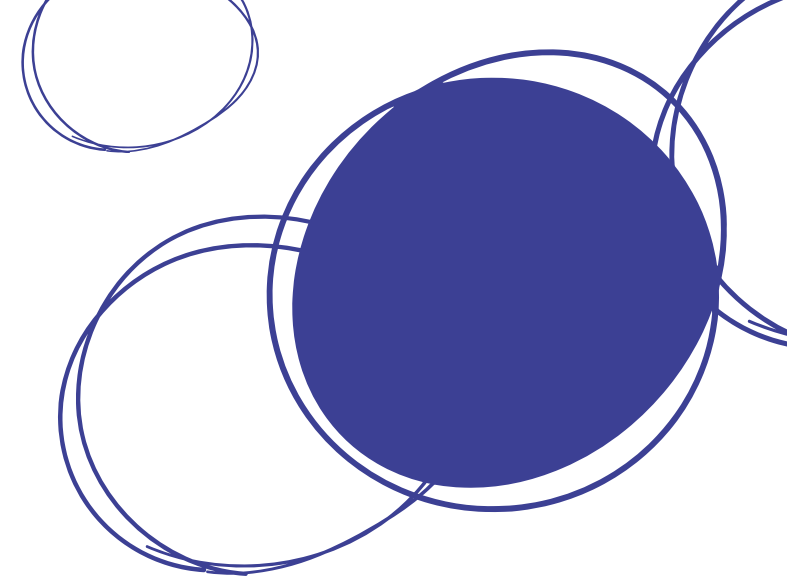
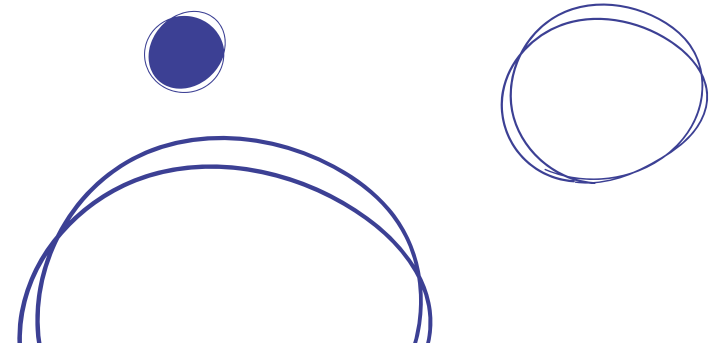
Développer l'accueil et l'accessibilité de l'établissement

- Créer des espaces de confidentialité pour les familles
- Mettre en place une signalétique interne en lien avec les RU et adaptée aux usagers

● Action 3

Modernité et accessibilité

- Déployer le wifi pour les résidents de l'EHPAD et les patients de médecine/SMR



Un hôpital promoteur de santé

L'Axe 2 de la troisième ambition du projet d'établissement du Centre Hospitalier de Domme s'articule autour du Projet de Santé Publique, affirmant son rôle de promoteur de la santé au sein du territoire.

Le Centre Hospitalier souhaite conforter son rôle de promoteur de Santé Publique en multipliant les initiatives préventives et en sensibilisant la population aux enjeux de santé. Depuis 2022, l'établissement définit un projet Santé Publique incluant notamment un cycle de conférences, des campagnes de prévention, de dépistages et d'ateliers de santé, afin d'informer et d'éduquer les usagers sur des problématiques de santé majeures telles que la nutrition, l'activité physique, le vieillissement ... Cette dynamique sera maintenue voir intensifiée dans les années à venir.

Ensuite, l'établissement s'engage résolument dans une démarche d'éducation thérapeutique du patient, qui a pour but d'impliquer les patients dans la gestion de leur maladie. En développant des programmes personnalisés, le Centre Hospitalier vise à améliorer la compréhension des traitements et des pathologies, permettant ainsi aux patients de devenir acteurs de leur santé.

Cela particulièrement pour les pathologie ou problématiques de santé prises en charge par les équipes médico-soignantes dans le cadre des filières de soins territoriales (prévention chute, filière bariatrique, filière fibromyalgique). Ces programmes seront conçus en collaboration avec des professionnels de santé formés à l'éducation thérapeutique et devront se définir en toute cohérence avec la stratégie ETP développée à l'échelle du département.

Enfin, le Centre Hospitalier de Domme tient à mener toutes ces actions en lien étroit avec les acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. En confortant les partenariats déjà existants et en favorisant de nouveaux, il entend créer un véritable réseau de santé, coordonner les efforts et optimiser les ressources disponibles pour répondre au mieux aux besoins de la population. Pourront ainsi être construites des actions ciblées et efficaces, ancrées dans les réalités locales.

L'Axe 2 du Projet de Santé Publique vise donc à positionner le Centre Hospitalier de Domme comme un acteur clé de la santé sur notre territoire, engagé dans la promotion d'une santé accessible, préventive et inclusive pour tous.

Objectif 1

Conforter le rôle de promoteur de santé publique du Centre Hospitalier de Domme

● Action 1

Promouvoir la prévention, le dépistage et l'accès aux soins

- Relayer de manière adaptée et personnalisée les campagnes nationales
- Utiliser des outils innovants (serious game,...)

● Action 2

Développer les actions hors les murs

- Poursuivre le cycle de conférences
- Mener des actions auprès d'un public varié

Objectif 2

S'engager dans une démarche d'ETP

● Action 1

Développer des programmes d'éducation thérapeutique du patient

● Action 2

Utiliser des techniques innovantes dans le cadre de l'ETP

- Utiliser l'outil numérique
- Identifier des thématiques non abordées dans le département

Objectif 3

Conforter la dynamique d'ouverture de l'hôpital

● Action 1

Multiplier les actions en partenariat avec les acteurs des territoires (associations d'usagers, libéraux, collectivités territoriales, etc.)

● Action 2

Organiser l'intervention de professionnels venant de secteurs de travail variés dans le cadre de conférences ou ateliers (professionnels de santé, gendarmes, philosophes,...)

Sans oublier un CH actif pour la protection de la planète

L'Axe 3 de la troisième ambition du projet d'établissement met en lumière la responsabilité de la structure envers l'environnement, affirmant son engagement à réduire son impact écologique.

Ce projet s'articule autour de trois objectifs fondamentaux.

Premièrement, l'objectif est de diminuer l'impact environnemental du Centre Hospitalier en adoptant des pratiques durables dans tous les processus. Cela comprend, dans la suite des actions déjà menées (réduction du gaspillage alimentaire, tri des déchets ...) l'optimisation de la gestion des déchets, la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, ainsi que l'utilisation de matériaux écoresponsables. Chaque action compte, et l'établissement s'engage à mesurer régulièrement son empreinte écologique pour suivre ses progrès.

Deuxièmement, l'objectif est de sensibiliser et accompagner le changement vers la transition écologique, tant au sein de l'établissement qu'auprès des habitants du territoire. Le centre Hospitalier souhaite animer des ateliers, des conférences et des formations pour informer et impliquer tous les acteurs, qu'ils soient professionnels de santé ou usagers, sur les enjeux environnementaux et les pratiques durables.

La Direction croit fermement que la sensibilisation est la clé pour instaurer une culture écoresponsable.

Enfin, la Direction s'engage à offrir aux professionnels et aux usagers un environnement écologique. Cela passe par l'aménagement d'espaces intérieurs sains et confortables, favorisant le bien-être et la qualité de vie, l'utilisation de produits sains. L'effort est déjà engagé puisque le centre Hospitalier de Domme a obtenu le label « nettoyage sain ». Mais beaucoup d'actions restent à mener. En intégrant ces dimensions écologiques dans le quotidien de l'hôpital, l'équipe de Direction souhaite promouvoir un cadre de travail et de soins qui respecte et valorise notre environnement.

L'Axe 3 réaffirme donc la conviction que la santé des individus et celle de la planète sont intrinsèquement liées, et que le Centre Hospitalier de Domme a un rôle crucial à jouer dans cette protection de notre écosystème pour les générations futures.

Objectif 1

Diminuer l'impact environnemental du CH

● Action 1

Suivre et évaluer les consommations d'énergie

- Mettre en place des indicateurs de suivi
- Évaluer nos performances

● Action 2

Améliorer la performance énergétique du bâtiment

- Procéder à la remise aux normes batimentaires indispensables, en adéquation avec les exigences environnementales
- Engager les travaux de réfection de la verrière

● Action 3

Optimiser le tri et la valorisation des déchets

- Diminuer le recours à l'usage unique
- Valoriser nos déchets
- Diminuer les déchets alimentaires et mettre en place le compostage

● Action 4

Lutter contre le gaspillage

- Alimentaire, produits, consommables, et produits médicamenteux
- Réduire le nombre d'impressions papier

Objectif 2

Sensibiliser et accompagner le changement à la transition écologique.

● Action 1

Former, informer et impliquer les professionnels

- Promouvoir la démarche éco-responsable
- Animer le réseau d'ambassadeurs du développement durable
- Participer à la semaine européenne du développement durable

● Action 2

Promotion de la mobilité durable

- Promouvoir le co-voiturage
- Informer sur le forfait mobilité durable

● Action 3

Promouvoir la sobriété énergétique

- Définir un plan d'actions en lien avec la sobriété énergétique

Objectif 3

Offrir aux professionnels et aux usagers un environnement écologique

● Action 1

Conforter les actions déployées dans le cadre du label "Nettoyage sain"

- Abandonner les produits dangereux pour préserver la santé grâce à l'analyse des fiches de sécurité

● Action 2

Préserver la qualité de l'air de l'établissement

- Dans la continuité du label Nettoyage sain, déployer le nettoyage vapeur et eau

● Action 3

Avoir une politique d'achats responsable ambitieuse

- Intégrer davantage de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics
- Privilégier l'achat de produits moins nocifs pour la santé et l'environnement
- Privilégier les produits locaux et bio



www.ch-domme.fr



Centre Hospitalier de Domme